



Villeneuve d'Ascq, le 6 août 2010

## **Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 septembre 2010 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires**

Les actionnaires de la Société sont informés qu'ils sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société GENERIX SA qui se tiendra le

Mercredi 15 septembre 2010 à 9h30  
à l'Espace Tween, 32, place de la Gare 59000 Lille

Un avis de réunion valant avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 6 août 2010 numéro 94.

Cet avis contient l'ordre du jour, les projets de résolution et les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale. Cet avis est accessible sous format électronique sur le site internet de la Société à l'adresse [www.generixgroup.com](http://www.generixgroup.com).

Conformément à l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut demander à la Société, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la date de l'Assemblée Générale, soit le 10 septembre 2010, de lui envoyer, les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce.

Les actionnaires titulaires de titres au porteur peuvent également se faire communiquer ces documents en justifiant de leur qualité d'actionnaire par la transmission d'une attestation de participation délivrée par leur intermédiaire habilité.

Les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle peuvent être consultés, dans les délais légaux, au siège social de la Société et dans les locaux de l'établissement secondaire de GENERIX SA, 69-71, rue de Beaubourg, 75003 Paris.

Les demandes de communication des documents préparatoires doivent être adressées au siège social, 6, rue du Moulin de Lezennes, 59650 Villeneuve d'Ascq, à l'attention de Mme Isabelle Viltard.

\*\*\*